

**PARLEMENT EUROPÉEN :**  
**QUELQUES ENSEIGNEMENTS SUITE AUX DERNIÈRES ELECTIONS**

JUILLET 2009

## Les Verts en Europe aux élections de 2009

---

DANIEL BOY

CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES DE SCIENCES Po.

Les élections européennes de 2009 ont été marquées par le contexte d'une crise économique dont la gravité est considérée par beaucoup comme exceptionnelle. Globalement, la réponse des électeurs européens semble avoir penché vers un maintien du statu quo politique : pour l'essentiel, les gouvernants en place sont confirmés et, puisque l'Europe politique penche à droite, cet équilibre politique est reconduit. On pourra chercher les raisons de cette tendance de fond dans la prudence politique d'un électeur européen peu désireux de tenter l'aventure de la gauche quand une droite, qui s'affirmait il y a peu libérale, adopte les recettes keynésiennes pour relancer l'économie ou sauver le système bancaire. Mais une crise n'en cache t'elle pas une autre ? Les menaces bien réelles que constituent la montée du chômage, la déflation, la perte de pouvoir d'achat ne doivent elles pas être mises en balance avec cet autre risque, planétaire au sens fort, qu'est le réchauffement climatique avec son cortège de catastrophes annoncées : montée des eaux, incertitudes croissantes sur les cultures agricoles, conflits liés à l'usage des ressources naturelles, pertes

de biodiversité, mouvements massifs de réfugiés climatiques etc. Le rapport Stern sur l'économie du changement climatique est-il déjà oublié ? Bref l'urgence économique a-t-elle soudainement effacé la priorité environnementale ?

Les élections européennes constituent un excellent test de l'état de la sensibilité environnementale en Europe. Dans le passé on a souvent remarqué une poussée des mouvements écologistes dans des contextes de crise environnementale : c'était le cas par exemple à la fin des années 80 (élection européenne de 1989) marquées par plusieurs accidents environnementaux (Tchernobyl, pollutions de la mer du Nord etc.). Or l'époque actuelle est malheureusement fertile en mauvaises nouvelles. Les électeurs européens sont-ils devenus sourds à la menace environnementale ? Ou, pour reprendre la problématique d'Inglehart <sup>1</sup>, les préoccupations matérialistes (emploi, pouvoir d'achats) ont-elles pris le pas sur les inquiétudes post-matérialistes (qualité de la vie, défense de l'environnement). Dans cette perspective, que nous apprend l'analyse des scores obtenus par les formations écologistes aux dernières élections européennes ?

Nés au cours de la décennie 80, les partis Verts se sont d'abord implantés dans des pays situés au Nord de l'Europe, souvent en investissant d'abord le système politique local (régions, communes) avant d'obtenir des élus au sein des parlements nationaux, puis en parvenant au cours de la décennie 90 à entrer dans des gouvernements de coalition. Le cas des Grünen allemands est souvent cité en exemple de la réussite des écologistes. Mais d'autres démocraties ont vu le succès des Verts par exemple la Belgique (Wallonne et Flamande), l'Autriche ou, plus récemment la Finlande. En France en revanche, les Verts ont eu des résultats en dents de scie, et une histoire politique complexe marquée par les dissensions internes et les difficultés à faire fonctionner la machine partisane. Enfin, il semble acquis

<sup>1</sup> Ronald Inglehart «La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées», Paris Economica 1993

que les Verts ont plus de difficultés à s'implanter dans les pays du sud de l'Europe et dans les nouvelles démocraties de l'est. Ces traits généraux restent-ils vrais à l'issue des dernières élections européennes ? En règle générale on peut, comme dans le passé récent, distinguer trois types de pays selon le niveau plus ou moins constant obtenu par les partis Verts (Voir Tableau ci-après) :

- En haut du tableau se situent la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche et la Finlande : là, les Verts sont bien implantés, notamment au niveau local, et ont parfois fait l'expérience de coalitions gouvernementales au niveau national (Belgique, Allemagne, Finlande). Les résultats des élections Européennes de juin 2009 confirment la position de leaders verts de ces pays : dans l'ensemble ils maintiennent leur position (Allemagne, Finlande, Luxembourg) ou progressent sensiblement (Belgique Wallonne). En Autriche seulement on note un léger recul (-3,3 points).
- Au sud et à l'est de l'Europe, l'écologie politique peine à s'implanter de façon forte et pérenne. De fait, malgré de très légers progrès, en Grèce, en Italie, en Espagne, les Verts ne recueillent que 2 à 3 % des suffrages. Il en est de même dans les nouvelles démocraties de l'est où le plus souvent les partis verts sont inexistantes ou encore très faibles. On peut évidemment faire l'hypothèse que dans cet ensemble de pays, les préoccupations matérielles, et en particulier la recherche d'un niveau de bien être matériel minimum prennent encore le pas sur les inquiétudes quant aux menaces environnementales.
- Dans un troisième groupe de pays, les résultats des Verts ont toujours été moyens (globalement entre 5 et 10 %) et relativement irréguliers : là se situent par exemple la France (malgré une expérience de coalition au pouvoir avec le Parti Socialiste de 1997 à 2002) la Suède, l'Irlande ou les Pays Bas. Avec l'exception de la France, sur laquelle nous reviendrons, cette règle se confirme à peu près : aux Pays-Bas «Groenlinks» est proche de ses résultats habituels, en Suède le «Miljöpartiet de Gröna» dépasse sa moyenne. En Irlande en revanche

les Verts payent leur participation à la majorité politique en place en perdant 2,4 points de pourcentage.

En regard de ces régularités qu’y a-t-il de nouveau dans l’implantation des partis Verts en Europe ? Quelques surprises. C’est d’abord le cas de la France, longtemps considérée par les Verts européens comme le mauvais élève de la classe (la France n’est elle pas, malgré les Verts, le pays du nucléaire ?). Les Verts Français réalisent le meilleur score européen après les Wallons et les Luxembourgeois, et, revanche délectable pour eux, obtiennent autant d’élus au Parlement Européen – quatorze - que leurs associés et rivaux les Grünen. Sans doute le savoir faire politique du très médiatique Cohn-Bendit n’est il pas pour rien dans ce succès imprévu. Mais il faut porter au crédit des écologistes français d’avoir su dépasser le cadre étroit du parti des Verts en s’alliant avec des environnementalistes de terrain (des amis de Nicolas Hulot, et le très célèbre José Bové). Et dans une campagne marquée par l’opposition frontale du Parti Socialiste et de François Bayrou à Nicolas Sarkozy, il faut enfin leur reconnaître la vertu d’avoir su parler d’Europe plutôt que de politique nationale.

La réussite au Danemark d’un parti vert/rouge (le Socialistisk Folkeparti) constitue aussi une nouveauté car jusqu’ici aucun parti Vert n’avait obtenu de score significatif dans ce pays, signe non d’une indifférence des Danois aux enjeux environnementaux mais du fait que, dans ce pays, les partis traditionnels suffisaient à prendre en compte ces enjeux. On pourra contester la qualité vraiment verte de ce parti à coloration fort rouge, mais ses deux élus se sont, de fait, inscrits au groupe des Verts au parlement européen.

Quant à la réussite du Green Party au Royaume Uni, elle se comprend à la lumière de la situation politique du pays mais représente un vrai progrès par rapport au passé dans un pays marqué par un système électoral qui rend extrêmement malaisé l’expression de tendances politiques minoritaires.

Au total, avec des scores très variables, les Verts sont donc présents presque partout dans l’Union Européenne. Peut-on lire ces résultats électoraux comme une preuve que la défense de la nature constitue désormais en Europe un nouveau clivage, qui vient remplacer ou compléter les traditionnelles oppositions économiques ? Ce serait sans doute aller un peu vite en besogne. Il faut d’abord relativiser ces données en se rappelant que le vote pour le Parlement européen n’a évidemment pas la même portée pour l’électeur que le vote pour des élections locales ou a fortiori générales. L’accès au pouvoir national des partis Verts demeure limité et handicapé aujourd’hui par les faibles scores de leurs habituels alliés socio-démocrates. Il reste que beaucoup d’électeurs savent désormais qu’en matière d’environnement les directives européennes contribuent à garantir des politiques de précaution qui ne seraient peut-être pas initiées par les parlements nationaux.

Mais en fin de compte l’enseignement le plus marquant de ces résultats est peut être la bonne tenue, ou le léger progrès des partis Verts en Europe dans une conjoncture économique que l’on pouvait imaginer extrêmement dangereuse pour eux. Dans le passé, l’argument de la priorité économique a souvent contribué à faire passer au second plan l’enjeu environnemental. Pour réfuter cette thèse les environnementalistes défendent l’idée d’une «croissance Verte». Si cette idée a aujourd’hui gagné des partisans en Europe, ce pourrait être le vrai sens du succès des écologistes.

**TABEAU : RÉSULTATS DES PARTIS VERTS AUX ELECTIONS EUROPÉENNES DE 2004 ET 2009.**

PAYS	PARTI	2004	2009	ECART 2009-2004
BELGIQUE (WALLONIE)	ÉCOLO	9,8%	23,3%	+ 13,5%
LUXEMBOURG	DÉI GRÉNG	15,0%	16,8%	+1,8%
FRANCE	EUROPE ÉCOLOGIE/LES VERTS	7,4%	16,2%	+ 8,8%

DANEMARK	SOCIALISTISK FOLKEPARTI	-	15,4%	
FINLANDE	VIHREAT	10,4%	12,4%	+ 2,0%
ALLEMAGNE	BÜNDNIS90/DIE GRÜNEN	11,9%	12,1%	+ 0,2%
SUÈDE	MILJÖPARTIET DE GRÖNA	5,9%	11,0%	+ 5,1%
AUTRICHE	DIE GRÜNEN	12,8%	9,9%	-3,3%
PAYS BAS	GROENLINKS	7,4%	8,9%	+ 1,5%
ROYAUME UNI	THE GREEN PARTY OF ENGLAND AND WALES	6,3%	8,6%	+ 2,5%
BELGIQUE (FLANDRE)	GROEN!	8,7%	7,9%	-0,8%
ECOSSE	SCOTTISH GREEN PARTY		7,3%	
ESPAGNE, CATALOGNE	ICV		3,7%	
GRÈCE	ECOLOGOI PRASINOI	0,5%	3,5%	+ 3,0%
ITALIE	FEDERAZIONE DEI VERDI	2,5%	3,1%	+ 0,7%
ESTONIE	EESTIMAA ROHELISED		2,7%	
HONGRIE	LMP		2,6%	
ESPAGNE	VERDES		2,5%	
POLOGNE	ZIELONI 2004	0,3%	2,4%	+2,1%
MALTE	ALTERNATTIVA DEMOKRATIKA	9,3%	2,3%	-7,0%
SLOVAQUIE	STRANA ZELENYCH		2,1%	
REPUBLIQUE TCHÈQUE	STRANA ZELENYCH	3,2%	2,1%	-1,2%
SLOVÉNIE	SMS	0,6%	1,9%	+ 1,3%
IRLAND	COMHAONTAS GLAS	4,3%	1,9%	-2,4%
CHYPRE	CYPRUS GREEN PARTY		1,5%	
BULGARIE	ZELENITE		0,7%	+ 0,7%
PORTUGAL	OS VERDES	9,1%		

## La fragilité croissante des bases sociales des partis socialistes

GÉRARD GRUNBERG

Les élections européennes de 2009 ont marqué un repli général des partis socialistes. Certes ce repli est d'amplitude variable selon les pays, et les élections européennes présentent une spécificité réelle par rapport aux élections parlementaires, mais il mérite néanmoins un examen d'ensemble sur ce qui pourrait annoncer un déclin électoral général de la social-démocratie européenne. Cet examen doit d'abord être sociologique. Quelle que soit en effet l'importance croissante de la volatilité électorale, les grands partis disposent de bases sociales électorales relativement stables et identifiables. Au cours des quarante dernières années, les partis socialistes ont pu demeurer des grands partis électoraux grâce à un double phénomène : tandis qu'ils conservaient une part importante de leur électorat populaire et notamment ouvrier, ils se développaient rapidement et fortement dans le nouvel électorat des classes moyennes salariées à niveau d'éducation relativement élevé. Par ailleurs, dans plusieurs pays, la variable religieuse continuait de structurer fortement le comportement électoral, les partis de gauche recueillant la grande majorité des votes des électeurs non croyants ou non pratiquants.

Comme l'ont montré Przeworski et Sprague dans leur ouvrage, *Paper stones : a History of electoral socialism* publié en 1986, les partis socialistes sont confrontés à un dilemme électoral peut-être insoluble. Pour demeurer des grands partis d'alternance, ils doivent juxtaposer deux électorats fort différents, socialement et idéologiquement, l'électorat populaire et l'électorat des nouvelles classes moyennes. Le premier est attaché à la protection sous toutes ses formes, craignant les risques de l'ouverture au monde, les seconds sont plus ouverts au changement, attachés aux valeurs du libéralisme culturel et environnementales. Cette juxtaposition politique ne va pas de soi. En effet, au cours des dernières décennies, les Partis socialistes se sont trouvés confrontés à la concurrence d'autres organisations politiques qui rendent difficile pour eux la conservation de cet électoral diversifié. Les partis d'extrême-gauche et d'extrême-droite ou nationalistes lui disputent les classes populaires, tout comme les grands partis conservateurs, tandis que les partis écologistes ou de centre gauche lui disputent les nouvelles couches moyennes, surtout dans les jeunes générations.

Les élections européennes de 2009 offrent une parfaite illustration de la difficulté croissante des socialistes à conserver leurs bases électorales diversifiées. Ainsi, si l'on examine les quelques données, malheureusement hétérogènes et parcellaires, de sondages déjà disponibles, sur quatre grands pays, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie, plusieurs éléments permettent de mesurer l'ampleur de ce phénomène.

Dans ces quatre pays, les partis de centre-gauche ont obtenu des scores particulièrement bas en juin 2009, 15,7% en Grande-Bretagne 16,5% en France, 20,8% en Allemagne, et 26, 13% en Italie, en dépit de la fusion entre les anciens communistes et les centristes de la *Margherita*. Quelques traits communs peuvent être dégagés. Il apparaît que le dilemme électoral ne concerne pas seulement les différentes classes sociales mais aussi les différentes classes d'âge. Tandis que les plus de 60 ans votent massive-

ment pour les grands partis de droite, les plus jeunes votent plus souvent pour les Verts que pour les socialistes en France et presque autant en Allemagne. Pas assez conservateurs pour les plus âgés (de plus en plus nombreux dans nos sociétés et dont la participation électorale est particulièrement élevée) et trop conservateurs pour les plus jeunes, les socialistes voient leurs électorats se dessiner en creux.

Le niveau de diplôme est un bon critère d'analyse du vote du point de vue adopté ici. En France, les votants dont le niveau d'étude est bas ont voté autant pour l'extrême-droite ou l'extrême-gauche que pour les socialistes. En revanche, ceux dont le niveau d'études est le plus élevé ont voté davantage pour les Verts que pour le Parti socialiste. En Allemagne, le même phénomène existe concernant les catégories les plus diplômées. En revanche, les moins diplômés votent massivement pour la CDU-CSU, donc pour la droite modérée. En Italie, ils ont été plus nombreux à voter pour le PDL de Silvio Berlusconi que pour le Parti démocrate, tandis que le score de l'extrême gauche est deux fois plus élevé parmi les titulaires d'un diplôme universitaire que dans l'ensemble de la population. En Allemagne ou en Italie, les ouvriers votent en majorité relative pour la droite de gouvernement, en France pour le Front national ou l'extrême-gauche.

Ainsi, les socialistes voient une part importante de leur ancien électoral le quitter des deux côtés. Les classes populaires cherchent la sécurité à droite voire à l'extrême-droite, ou, quand demeure une certaine radicalité, comme en France, à l'extrême-gauche. En Grande Bretagne, la composition de l'électorat du Parti nationaliste anglais (BNP) qui a fait une petite percée et a obtenu un siège avec plus de 6%, est la plus populaire socialement, nettement plus que celle du Labour, tandis que l'électorat du parti anti-européen UKIP, qui a surpassé le Labour, a une structure électorale aussi populaire que celle du Labour. Quant à l'électorat des Verts britanniques, qui ont obtenu près de 9%, il est beaucoup plus « bourgeois » que celui du Labour. Les nouvelles classes moyennes libérales culturelles

votent pour les écologistes quand ceux-ci constituent une offre politique attractive, comme ce fut le cas à ces élections en France.

Toutes ces données illustrent la profondeur du dilemme électoral des socialistes. Leurs électorats sont une espèce de ventre mou, sans forte structure. Le seul critère qui identifie fortement l'ensemble des gauches demeure, au moins en Allemagne et en France -ce critère n'ayant jamais joué un rôle aussi important en Grande-Bretagne- la variable religieuse. C'est cette variable qui structure toujours le plus fortement le clivage gauche/droite. En Allemagne, 50% des catholiques et 35% des évangélistes ont voté CDU/CSU contre respectivement 17% et 27% pour les socialistes. En revanche, les « sans-religion » qui n'ont voté qu'à 23% pour la CDU/CSU ont voté à plus de 50% pour la gauche et les écologistes dont seulement 22% pour les socialistes. En France, nous observons le même phénomène : l'ensemble des « sans religion » vote à plus de 60% pour les partis de gauche et écologistes contre 23% des catholiques pratiquants. Mais chez eux, les électeurs votent aussi souvent pour les écologistes ou l'extrême-gauche que pour les socialistes.

Ainsi, les partis socialistes sont doublement menacés. L'électorat populaire lui préfère souvent la droite et l'extrême-droite, l'électorat détaché de la religion, qui se développe en Europe, lui est fortement disputé par les partis écologistes et d'extrême-gauche et l'électorat le plus cultivé se répartit entre la droite modérée et les écologistes en priorité. Non seulement les socialistes n'ont plus de « classe gardée » mais les évolutions idéologiques – de repli ou d'ouverture- ne leur profitent pas. Certes, les élections nationales, où la crédibilité gouvernementale et le poids des leaders nationaux jouent un rôle beaucoup plus important qu'aux élections européennes, peuvent permettre aux partis socialistes de refaire une partie de leur handicap. Mais le problème est que, dans beaucoup de pays européens, ils sont structurellement affaiblis socialement et que les gauches, dans leur ensemble ne sont pas majoritaires et qu'elles sont

gravement divisées. Si alors, comme en France aujourd'hui, les socialistes n'ont ni crédibilité ni leader, les élections nationales peuvent reproduire le désastre européen.

On le voit, les difficultés que la Social-démocratie doit surmonter sont réelles et importantes. Il faudra des leaders exceptionnels à ces partis pour les surmonter. Ces partis sont-ils des outils assez efficaces pour former et promouvoir de tels leaders ? C'est toute la question. Demeure toutefois une question centrale : l'idéologie de la social-démocratie, telle qu'elle existe aujourd'hui, permet-elle encore de fédérer des sous-électorats fragmentés et fortement hétérogènes en un grand électorat majoritaire? C'est à cette question que les leaders socialistes européens devraient tenter de donner une réponse.

## Les élections de juin 2009 vont-elles bouleverser le fonctionnement du Parlement européen?

---

OLIVIER COSTA

Les élections européennes de juin 2009 ont réservé beaucoup de fausses surprises. L'abstention massive n'en est pas une : elle est dans le prolongement des taux constatés lors des précédents scrutins et reste conforme à ce que l'on sait des déterminants de la participation électorale. Les facteurs qui tendent à démobiliser les électeurs (complexité du scrutin, manque d'enjeux directement appréhendables, rejet idéologique de l'élection, faible investissement des partis et des médias dans la campagne...) ont été plus forts que jamais. Le recul des partis de centre gauche n'est pas une surprise non plus : il correspond à une profonde crise de la social-démocratie dont on a pu constater les effets lors d'autres scrutins et qui s'illustre dans le fait que la droite est au pouvoir dans 21 des 27 Etats membres. Le succès des élus écologistes a, quant à lui, été beaucoup exagéré ; s'il est marquant dans quelques Etats membres – notamment en France – la progression globale des Verts est limitée et leur groupe restera une formation de taille restreinte. Les commentateurs ont aussi largement souligné le supposé succès des partis eurosceptiques ; toutefois, quelle

que soit la manière dont on définit cette catégorie fourre-tout, un décompte précis des sièges montre que leur nombre ne s'accroît pas.

Les élections européennes ne susciteront pas de bouleversement majeur dans l'organisation politique du Parlement européen (PE). Elles ne vont engendrer que des recompositions à la marge. Celles-ci pourraient toutefois peser sur les dynamiques de la décision au PE et affecter la capacité des deux principaux groupes à s'entendre pour « co-gérer » l'assemblée, comme ils l'ont fait ces dernières années.

### Une recomposition partisane à la marge

À l'issue du scrutin de juin, le paysage politique du PE évolue peu et le nombre de groupes reste stable : il y en aura 7 comme dans l'assemblée sortante. On assiste néanmoins à une évolution des équilibres et à la redéfinition de certaines frontières entre les groupes, en raison tant des résultats des élections que des modifications apportées au règlement intérieur de l'assemblée. Les nouvelles règles de composition des groupes prévoient en effet que les groupes doivent compter au moins 25 membres de 7 nationalités différentes, alors qu'auparavant 20 membres et 6 nationalités (un cinquième des États membres) suffisaient.

Les groupes politiques étaient tenus d'enregistrer leurs membres auprès des services du PE le 2 juillet au plus tard. Durant les 3 semaines qui ont suivi les élections européennes, les négociations sont allées bon train autour de la constitution de nouvelles formations eurosceptiques et du débauchage de députés individuels et de délégations nationales.

### Les sept nouveaux groupes

- Le premier groupe, en termes d'effectifs, restera celui du **Parti populaire européen** (PPE), présidé par le français Joseph Daul. Il perd quelques sièges (264, contre 288 dans l'assemblée sortante), mais il faut compter avec la réduction globale du nombre de députés du PE (de 785 à 736) et le départ des conservateurs britanniques, qui siégeaient depuis 1999 au sein du groupe au titre des « démocrates européens ». Le groupe abandonne ainsi l'acronyme « PPE-DE » pour le « PPE » d'avant 1999.
- Les socialistes sont en net recul, avec 161 sièges contre 217 dans le PE sortant. Ils ont toutefois négocié la constitution d'un nouveau groupe avec les 21 élus du Parti démocrate italien, qui siégeaient jusqu'alors avec les centristes français du MODEM au sein du groupe ADLE. Le nouveau groupe « **Alliance progressiste des socialistes et des démocrates** » (APSD) est présidé par Martin Schulz et compte 183 membres.
- Le groupe de **l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe** (ADLE) est en léger déclin, en raison du départ des élus du PDI. Il passe de 100 à 80 élus, mais conserve une position stratégique au centre de l'hémicycle et demeure la troisième composante du PE. Il sera présidé par l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt.
- Le groupe des **Verts** passe de 43 à 53 membres ; il sera coprésidé par Daniel Cohn-Bendit (élu en France) et l'Allemande Rebecca Harms. Compte tenu d'un effectif encore restreint, il n'aura pas une influence à la mesure des attentes de ses leaders.
- Le groupe de la **Gauche unitaire européenne** (GUE) se maintient à 35 membres, malgré l'échec retentissant des élus de la Gauche verte nordique. Le groupe abandonne de ce fait l'étiquette « GUE-NGL », adoptée en 1995, pour revenir à celle de « GUE ». Contre toute attente, le Président sortant, le Français Francis Wurtz, a décidé de quitter le PE où il était élu depuis 1979. Le nouveau président du groupe sera l'Allemand Lothar Bisky.

- Les groupes Union pour l'Europe des nations (UEN) et Indépendance/Démocratie (IND/DEM) disparaissent en tant que tels en raison des mauvais résultats de certaines de leurs composantes nationales. C'est notamment le cas des listes *Libertas* financées par l'industriel irlandais Declan Ganley, qui avait orchestré la campagne du « non » au référendum sur le traité de Lisbonne en Irlande. Ces listes étaient dotées d'importants moyens financiers et comptaient obtenir au moins 100 sièges dans 7 Etats membres ; elles n'en obtiennent finalement qu'un seul, celui du Français Philippe de Villiers. Les groupes UEN et IND/DEM doivent aussi compter avec l'arrivée au PE de nouvelles formations eurosceptiques et avec la décision des conservateurs britanniques de mettre un terme à leur accord avec le PPE. A l'issue des élections, on comptait ainsi 93 députés non-inscrits – bien plus que les 20 ou 30 habituellement recensés. Les conservateurs britanniques (26 élus), qui avaient prévu de longue date de quitter le PPE-DE, ont pris l'initiative de créer le groupe des **Conservateurs et réformistes européens** (CRE) afin d'assurer à l'Europe un avenir « non fédéraliste ». Ils se sont associés pour cela aux 15 députés du parti polonais Droit et Justice (PiS) et aux neuf élus des Démocrates civiques tchèques (ODS). Pour remplir les conditions formelles de constitution d'un groupe, ils se sont également allés à un élu Belge, un Finlandais, un Hongrois, un Letton et un Néerlandais. Ces derniers disposeront d'un important pouvoir au sein du groupe, puisque la démission de deux d'entre eux se traduirait par sa dissolution. Le scénario d'un éclatement du groupe a d'ailleurs été anticipé au PPE, où l'on pense voir les conservateurs britanniques revenir rapidement au bercail et donner au groupe un avantage numérique décisif. Le groupe CRE comptera 55 membres et sera la quatrième formation du PE.
- A droite du groupe CRE, les députés britanniques du parti eurosceptique UKIP, qui dominaient largement le groupe IND/DEM (10 membres sur 22), ont constitué un nouveau groupe : « **Europe de la liberté et de la démocratie** » (ELD). Ces 13 élus se sont alliés aux 9 de la Ligue

du Nord, à 2 députés du LAOS (parti grec nationaliste orthodoxe), à 2 députés du Parti du peuple danois et aux élus uniques de quatre autres formations : Les vrais Finlandais, le Parti politique réformé des Pays-Bas, le Parti national slovaque et Libertas-France. Le groupe sera co-présidé par Nigel Farage, président de UKIP et Francesco Speroni, de la Ligue du Nord. Il comptera 30 élus. Cette formation semble plus fragile encore que le CRE, compte tenu des divergences qui existent déjà entre ses membres.

## Conclusion

Pour saisir l'impact de cette nouvelle configuration sur le fonctionnement du PE, il faut distinguer deux logiques : celle de la décision et celle de l'organisation. La première invite à une réflexion sur la manière dont les majorités se constituent ; la seconde sur la façon dont les groupes contribuent à l'organisation des travaux de l'assemblée. Les relations entre démocrates-chrétiens et socialistes sont au cœur de ces deux relations : elles ont connu des hauts et des bas s'agissant des aspects organisationnels de l'assemblée, mais restent incontournables pour ce qui concerne l'adoption des textes. De 1999 à 2004, ainsi, les deux grands groupes n'ont pas été liés par un accord « technique » relatif au fonctionnement de l'assemblée, qui se traduit symboliquement par le partage de la Présidence du PE et aboutit plus largement à une co-gestion des ressources et des activités de l'assemblée. Durant cette période, ils s'en sont remis aux règles prévues par le règlement intérieur de l'assemblée, qui prévoit une distribution proportionnelle des ressources en fonction des effectifs des groupes politiques. Pour autant, s'agissant des activités normatives de l'assemblée, les groupes PPE et PSE n'ont pas cessé de participer à l'élaboration de textes de compromis, nécessaires à l'obtention des majorités requises par les traités ; ils continuent ainsi de voter en commun dans environ 70% des cas.

Les changements intervenus dans la composition du PE (renforcement du groupe PPE et création d'un groupe eurosceptique conservateur) sont, paradoxalement, susceptibles de modifier les données de l'adoption des textes, mais ne devraient pas avoir d'impact sur l'organisation de l'assemblée. Sur le premier point, le groupe PPE pourrait être tenté – comme ce fut le cas en 1999 et en 2004 déjà – de chercher des alliances avec les autres groupes de droite (ADLE, CRE) plutôt qu'avec le PSE, afin de d'obtenir les quelques 100 voix qui lui font défaut pour adopter des amendements au budget ou aux textes législatifs en seconde lecture. L'orientation ouvertement anti-fédéraliste du groupe CRE et son hétérogénéité intrinsèque rendent toutefois cette stratégie hasardeuse. En ce qui concerne le fonctionnement courant de l'assemblée, il est probable que le PPE et le PSE adoptent un nouvel accord technique. Cette option déplaît à une partie de leurs membres, mais les groupes ADLE et CRE n'offrent pas une alternative très satisfaisante et ne sont pas susceptibles de s'engager dans une coalition stable. On ne doit donc pas s'attendre à des changements majeurs dans le fonctionnement de l'assemblée.

## Europe, Yes we can<sup>1</sup>

---

**TOMMASO PADOA-SCHIOPPA**

**ARTICLE PUBLIÉ LE 5 JUIN 2009, THE FINANCIAL TIMES**

Il y a un an, à la même date environ, Barack Obama et Hillary Clinton concouraient pour la candidature à la Présidence américaine au cours de la campagne la plus intense et la plus incertaine dont on se souvient. Aujourd'hui l'Amérique se présente avec un visage, des paroles, des actes, un style de gouvernement profondément modifiés : légalité constitutionnelle, épargne énergétique, ouverture au monde musulman, nouvelles relations avec Cuba, interdiction de la torture, mise en place de réformes sociales. L'arrogance futile, le recours à la peur, la myopie ont cédé le pas au sérieux, au calme, à l'écoute, à une vision de long terme. En changeant pacifiquement une politique et un gouvernement dont le peuple était mécontent, la mécanique essentielle de la démocratie s'est enclenchée.

Cela pourrait-il arriver en Europe ? Pourrons-nous, d'ici un an, voir dans l'élection européenne de 2009 un tournant dans l'histoire du continent ?

1 Cet article a été publié le 5 juin 2009, sur le site du Financial Times : [http://www.ft.com/cms/s/0/d5ba2848-51dc-11de-b986-00144feabdc0.html?nlick\\_check=1](http://www.ft.com/cms/s/0/d5ba2848-51dc-11de-b986-00144feabdc0.html?nlick_check=1)

Aucune malédiction divine ou disposition constitutionnelle ne l'empêche.

Essayons d'imaginer. Dans une motion votée par tous ses groupes parlementaires, le nouveau Parlement déclarerait que, face à la crise, à la désintégration du marché unique, au changement des équilibres mondiaux, à l'impotence évidente des pays européens pris individuellement, au gaspillage de ressources inhérent à la fragmentation des dépenses, un changement de cours s'impose. Il prend deux décisions.

En premier lieu, il réclame que, comme dans toute démocratie parlementaire, l'élection du président de la Commission (et des Commissaires) – qui ne peuvent entrer en fonction sans un vote de confiance – lui revienne. Que les premiers Ministres et le Conseil européen sachent que de toute façon – comme pour tout chef d'Etat ou roi dans les États membres – la nomination d'un Exécutif qui n'a pas l'accord des représentants du peuple sera rejetée. En deuxième lieu, le Parlement demande une réforme immédiate et radicale du budget de l'Union et donc des politiques communes : des dépenses flexibles et discrétionnaires, aucune répartition rigide de l'argent dépensé par Etat membre, des sources de revenus véritablement européennes, de nouvelles ressources pour réaliser les politiques communes prévues par les Traités et jusqu'à maintenant bloquées par le Conseil.

Ces deux initiatives bouleversent le modus operandi de l'Union et empêchent son fonctionnement : cessations de paiements et des procédures, protestation des bénéficiaires des dépenses, manifestations. Le Parlement ne cède pas. Finalement après des mois de paralysie, les gouvernements, le Conseil (le cartel des récalcitrants, l'immense table où les ministres nationaux récitent les déclarations préparées par leurs fonctionnaires) comprend que le jeu a changé, se résigne à la constitution d'un nouveau pouvoir en Europe. Une paralysie totale de quelques mois se révèle plus intolérable (mais moins nuisible) que l'hémiplégie dans laquelle l'Europe languit depuis des décennies. Certains pays refusent

cette évolution, décident de sortir de l'Union en obtenant de conserver les droits acquis.

Cela ne prendrait pas plus d'un an. Ce ne serait pas un tournant historique plus important que l'unification politique de l'Allemagne au XIX<sup>ème</sup> siècle, que la révolution d'Octobre, la décolonisation ou la chute de l'empire soviétique au XX<sup>ème</sup> siècle. Si ce changement n'a pas lieu, seules la paresse et l'indifférence des Européens pourront être incriminées.

Très peu des gens pensent que cela peut arriver. Je ne le crois pas non plus. Mais je pense que cette éventualité serait souhaitable, qu'elle pourrait arriver et qu'elle arrivera peut-être un jour. Les citoyens européens devraient s'en convaincre. Et j'espère que, parmi ceux qui ont une vocation politique, certains construiront leur propre avenir sur cette éventualité, de même que par le passé, d'autres l'ont construit sur la conquête de l'unité de l'Italie, du suffrage universel, ou encore de l'abolition de l'esclavage. Yes, we can.